

JE DÉPOSE DANS UN POINT D'APPORT VOLONTAIRE (PAV)

L'Agglomération d'Agen fournit



Un bioseau et des sachets kraft

Ouvert sur les 4 faces, ce bioseau permet une meilleure aération et donc un séchage rapide des biodéchets que vous y déposerez.

Grâce à l'épaisseur, au fond renforcé et au système d'aération du bioseau, le sac kraft peut être réutilisé. Lorsqu'il est trop abîmé, vous pouvez le déposer avec les biodéchets dans un Point d'Apport Volontaire.

JE METS :

Déchets de cuisine (préparation et restes de repas)

- Viande
- Poisson
- Produits laitiers et fromage
- Restes de fruits
- Coquilles d'œufs
- Filtres et marc de café
- Sachets de thé et d'infusion
- Serviettes en papier
- Essuie-tout
- Épluchures de fruits et légumes
- Agrumes
- Os
- Coquillages

JE NE METS PAS :

Déchets de cuisine

- Huiles végétales
- Graisses alimentaires
- Cartonnettes
- Emballages en plastique
- Boîtes à œufs
- Étiquettes de fruits

Déchets de jardin

- Branchages
- Plantes
- Gazon
- Bouquets de fleurs

Autres

- Bois de palettes et contreplaqué
- Produits chimiques
- Gravier, sable
- Matière fécale (litière, couches)
- Mégots, cendre de charbon
- Sacs et poussières d'aspirateur
- Cartons imprimés, tissu, papier

Retrouvez la carte des Points d'Apport Volontaire " Biodéchets "



Scannez le QR Code

Pour toutes vos démarches,
un seul numéro :

 **N°Vert 0 800 77 00 47**

ou rendez-vous sur le site
www.agglo-agen.fr

Avec le concours financier de la
Région Nouvelle-Aquitaine



Avec la
participation
de



PAO Direction de la Communication de l'Agglomération d'Agen
Imprimé par HELIOLUX

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE